

Compte-rendu des Conseils Municipaux du 11 juin 2021 et du 26 juin 2021.

Conseil municipal du 11 juin 2021.

Présents : Benoit Olive, Didier Alary, Philippe Torres, Pierrick Salamero-Julia.

Présent(s) en visio-conférence : Nathalie Cervello

Absent excusé : Dominique Lance

Ouverture de la séance à 18h00 par Benoît Olive, Philippe Torres en est le secrétaire de séance.

Traitement des Délibérations mises à l'ordre du jour :

Délibération pour la réfection du goudronnage du parking de la salle polyvalente.

Les entreprises OCTP et Colas ont présenté des devis pour cette intervention de voirie.

Après avoir pris connaissance du contenu de chacun de ces devis (types de prestations prévues + prix), le conseil municipal décide de retenir le devis présenté par l'entreprise Colas pour un montant total de 113 376.90 euros TTC.

Pour rappel, cette intervention est prise en charge par les assurances à hauteur de 112 208.06 euros.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants.

Délibération pour modifier le plan de financement pour la rénovation des bâtiments communaux au titre de la DSIL France Relance 2021.

Le projet de « Rénovation énergétique de bâtiments communaux », dont le coût prévisionnel s'élève à 98533€ HT, a obtenu l'attribution d'une subvention de l'Etat au titre de la DSIL France Relance 2021 au taux de 60% contre 80% initialement prévu.

Cette modification du taux de subvention entraîne de fait une modification du plan de financement prévu.

Coût total du projet : 98 533€ HT

Subvention Etat : 59 120€ HT

Part communale : 39 413€ HT

Délibération adoptée à l'unanimité des votants.

Conseil municipal du 26 juin 2021.

Présents : Benoit Olive, Didier Alary, Philippe Torres, Nathalie Cervello

Présent(s) en visio-conférence : Dominique Lance

Absent excusé : Pierrick Salamero-Julia

Ouverture de la séance à 18h00 par Benoît Olive, Philippe Torres en est le secrétaire de séance.

Traitement des Délibérations mises à l'ordre du jour :

Délibération pour regrouper les différentes régies communales.

Ils existent aujourd'hui trois régies communales destinées à gérer les entrées et sorties d'argent pour : les gîtes communaux, le camping communal et la salle polyvalente.

Pour des questions réglementaires mais aussi pratiques, Monsieur le Trésorier de Quillan souhaite que ces trois régies soient fusionnées en une régie communale unique.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants.

Délibération pour désigner de nouveaux membres à diverses commissions suite à la démission de Mr Dulcet Patrick.

Suite à la démission de Mr Patrick Dulcet de ses fonctions de conseiller municipal, il convient de désigner de nouveaux membres pour les commissions suivantes : Syaden et Commission Syndicale de Madres.

Après discussion, les nouveaux membres de ces dites commissions seront :

Syaden : Olive Benoit (titulaire), Julia Pierrick (suppléant).

Commission Syndicale de Madres : Julia Pierrick et Cervello Nathalie (titulaires), Alary Didier et Lance Dominique (suppléants).

Devis entreprise Alary.

Cette demande de devis concerne la finalisation de la remise en état du chemin rural dit des Clots (chemin des Mécaniques).

L'entreprise Alary présente un devis d'un montant de 5400€ TTC (4500€ HT).

Délibération adoptée à l'unanimité des votants.

A noter que :

- cette intervention sera prise en charge à hauteur de 1320€73 par une aide exceptionnelle obtenue du Département (reste à charge commune : 4079,27€).

- cette intervention sera complétée par la suite par un apport de grave en régie sur la partie déjà remise en état par le SMAR l'été dernier.

Délibération pour remboursement de frais à Mme Delatana Claudie.

Suite à un problème sur la serrure du logement communal occupé par Mme Delatana Claudie, une avance d'argent à titre individuel avait été réalisée. Ce type d'entretien faisant partie des obligations du propriétaire, un remboursement d'un montant de 254€66 correspondant au coup de l'intervention doit être réalisé par la commune.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants.

Paiement facture à Mr Dulcet Clément.

Notre commune avait sollicité Mr Dulcet Clément en tant que dessinateur/projeteur enfin de travailler sur le dossier du projet de réaménagement/modernisation du camping.

La présente délibération vise à régler le montant de sa prestation à savoir 500 euros.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants.

Divers :

Suite au fleurissement de nos fontaines, nous vous avons proposé de mettre à votre disposition les jardinières restantes et de vous fournir terreau et fleurs pour nous aider à fleurir notre espace public.

Nous nous félicitons et nous vous remercions pour la réussite de cette démarche dans la mesure où la totalité de nos jardinières communales a été distribuée pour être placée en bordure de nos rues.

Nous remercions également ceux qui parmi vous (et sans nous le dire.... 😊) participent à l'entretien bénévole des jardinières situées à proximité de leur domicile.

C'est par cette somme de « petits » gestes que notre sera village se trouvera encore plus beau et accueillant.

Merci pour lui !